



ACTION

Nouvelles sur le Plan d'action des Grands Lacs pour les secteurs préoccupants

Bienvenue à ce tout premier numéro du bulletin ACTION qui vous présentera des nouvelles et des renseignements sur le Plan d'action des Grands Lacs pour les secteurs préoccupants.

Vous y découvrirez de plus amples détails sur les activités en cours, les projets de rétablissement et de restauration et les récents succès. Savez-vous ce qu'est le Plan d'action des Grands Lacs? La définition d'un secteur préoccupant ou d'un plan d'assainissement? Que veut dire « radiation »? Avant de commencer, prenez quelques minutes pour vérifier certaines réponses et définitions ci-dessous.



QU'EST-CE QUE...

LE PLAN D'ACTION DES GRANDS LACS?

Le Plan d'action des Grands Lacs (PAGL) est un programme du gouvernement du Canada qui vise à restaurer la qualité environnementale dans les secteurs préoccupants des Grands Lacs. Il a pour but de permettre au Canada de respecter ses engagements en vertu de l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'eau des Grands Lacs. Le PAGL appuie la science et les mesures requises pour rétablir les habitats naturels et la qualité de l'eau et des sédiments dans les secteurs préoccupants canadiens des Grands Lacs. Depuis 1989, le programme a appuyé plus de 363 millions de dollars en projets de restauration! Le PAGL a été renouvelé dans le cadre du budget 2010 à hauteur de 8 millions de dollars par année, afin de poursuivre les efforts d'action dans les secteurs préoccupants des Grands Lacs.

QU'EST-CE QU'UN...

SECTEUR PRÉOCCUPANT?

Secteur préoccupant (SP) est l'expression utilisée pour les « points chauds » des Grands Lacs; les endroits où l'environnement s'est détérioré au point où l'écosystème de cette région est touché ou l'utilisation ou la jouissance du lac sont menacées. Au milieu des années 1980, en vertu de l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'eau des Grands Lacs, le Canada et les É.-U. ont identifié 43 SP dans la région des Grands Lacs. Trois SP canadiens – le bras Severn, le havre de Collingwood et le havre de Wheatley – ont été restaurés. Des 39 secteurs toujours inscrits sur la liste, neuf sont situés au Canada, 25 aux É.-U. et les cinq autres sont partagés par les deux pays. Parmi les problèmes que l'on trouve dans ces SP, mentionnons les affichages sur les plages, la perte d'habitat des poissons et des espèces sauvages et les restrictions sur la quantité de poissons que les gens peuvent consommer.

QU'EST-CE QU'UN...

PLAN D'ASSAINISSEMENT?

Pour chaque SP des Grands Lacs, les intervenants ont élaboré un plan d'assainissement qui identifie les défis dans le SP et la façon de les relever. Les gouvernements du Canada et de l'Ontario collaborent avec les entités chargées de la conservation, les municipalités, les communautés autochtones, les groupes environnementaux, l'industrie et les autres partenaires afin d'élaborer ces plans et de les mettre en œuvre.



Havre de Wheatley
© Ministère des Ressources naturelles
Photo : Jason Mortlock

RÉCENTES RÉALISATIONS...

SP DU HAVRE DE WHEATLEY RETIRÉ DE LA LISTE!

Le havre de Wheatley est un petit havre étroit situé sur la rive nord du lac Érié. Le SP englobe le havre et le milieu humide adjacent du ruisseau Muddy. Le bassin versant du ruisseau Muddy s'étend sur près de 10 kilomètres carrés et les terres sont utilisées principalement à des fins agricoles. Bien que le bassin versant ne fait techniquement pas partie du SP, il contribue à certains des défis environnementaux et a donc fait l'objet d'un plan d'assainissement.

En 1987, on a noté la présence de divers problèmes dans le havre de Wheatley, notamment des niveaux élevés de BPC, des sédiments contaminés, des concentrations élevées de phosphore, une eau trouble, une contamination bactérienne et la perte d'habitat et c'est ainsi qu'il a été désigné comme SP.

Environnement Canada et d'autres membres de l'équipe du plan d'assainissement, en collaboration avec l'industrie et les groupes communautaires de l'endroit, ont appuyé la mise en œuvre de diverses mesures telles que la restauration des terres humides du ruisseau Muddy en vue d'assainir le havre de Wheatley. Résultat : l'écosystème local a été rétabli et, en avril 2010, le havre de Wheatley a été retiré officiellement de la liste des secteurs préoccupants des Grands Lacs! Il s'agit là d'une étape importante pour tous ceux et celles qui ont participé au rétablissement de la santé des Grands Lacs.

Aujourd'hui, la santé du havre de Wheatley est meilleure qu'elle ne l'a été au cours des dernières décennies. La surveillance des lieux indique que les populations de poissons et de faune sont saines, diversifiées et beaucoup plus abondantes qu'en 1987.

Le havre de Wheatley n'est plus sur la liste active des points chauds des Grands Lacs mais il n'a pas été oublié pour autant. La poursuite du travail acharné et d'une surveillance à long terme est essentielle en vue d'assurer que les améliorations qui ont été apportées à l'environnement soient maintenues. L'objectif n'est pas seulement de rétablir la qualité environnementale du havre de Wheatley mais de la protéger et de la maintenir pour les années à venir.

Ruisseau Muddy
© Ministère des Ressources naturelles
Photo : Jason Mortlock



LE SAVIEZ-VOUS?

Depuis 1989, le Fonds de durabilité des Grands Lacs a accordé plus de 800 000 \$ au financement de projets centrés sur la mise en œuvre de mesures correctives qui visent à nettoyer et à restaurer le SP du havre de Wheatley. Parmi ces projets figurent la restauration d'habitats à grande échelle, telles que la reforestation et la création de terres humides, l'éducation des propriétaires fonciers sur les pratiques exemplaires en milieu rural et l'aide dans le cadre de leur mise en œuvre, ainsi que le soutien technique et financier aux résidents du bassin versant du ruisseau Muddy afin de réaliser des projets de réhabilitation.

À PROPOS DU FONDS DE DURABILITÉ DES GRANDS LACS

Élément du Plan d'action des Grands Lacs, le Fonds de durabilité des Grands Lacs (FDGL) a été établi par le gouvernement du Canada pour œuvrer en partenariat avec d'autres organismes et des intervenants communautaires locaux afin de faire progresser les plans d'assainissement conçus pour chacun des « secteurs préoccupants » (SP) restants du Canada situés dans le bassin des Grands Lacs.

Par le biais du FDGL, Environnement Canada offre un appui technique et financier à des projets (jusqu'au tiers du coût total) qui font appel à des mesures de redressement pour effectuer le nettoyage et la restauration de trois domaines prioritaires clés : le rétablissement et la gérance de l'habitat des poissons et des espèces sauvages; l'évaluation et l'action des zones contaminées; des méthodes novatrices d'amélioration des effluents municipaux d'eaux usées. On met l'accent sur la réalisation des objectifs établis en vertu de l'Accord Canada-Ontario touchant l'écosystème des Grands Lacs.

Si vous avez une idée de projet de restauration dans un SP et aimeriez obtenir de plus amples renseignements sur les possibilités de financement, veuillez communiquer avec l'équipe du FDGL, à glsf@ec.gc.ca, ou consultez son site Web, au www.ec.gc.ca/raps-pas.

QU'EST-CE QUE... L'AQEGL? L'ACO?

L'Accord sur la qualité de l'eau des Grands Lacs (AQEGL) souligne l'engagement du gouvernement du Canada à travailler avec les États-Unis afin de restaurer et de maintenir l'intégrité chimique, physique et biologique des eaux de l'écosystème du bassin des Grands Lacs. L'Accord Canada-Ontario touchant l'écosystème des Grands Lacs – ou l'ACO – établit un plan d'action ainsi que des rôles et responsabilités clairs entre le gouvernement du Canada et la province de l'Ontario afin d'aider le Canada à respecter ses engagements en vertu de l'AQEGL.

SP DE LA BAIE JACKFISH : SUR LA VOIE DU RÉTABLISSEMENT

Le SP de la baie Jackfish, située sur la côte nord du lac Supérieur, souffrait d'une piètre qualité de l'eau en raison des rejets d'une fabrique de pâtes et papiers située dans la ville de Terrace Bay, à proximité. La fabrique était en exploitation depuis les années 1940, à l'époque où les règlements environnementaux pour la qualité des eaux usées n'étaient pas aussi sévères qu'aujourd'hui. La baie Jackfish a été désignée SP en 1987 en raison des effets négatifs des eaux usées contaminées de la fabrique sur les poissons, l'habitat des poissons, la qualité des sédiments et l'esthétique de la baie et du ruisseau Blackbird, situé à proximité.

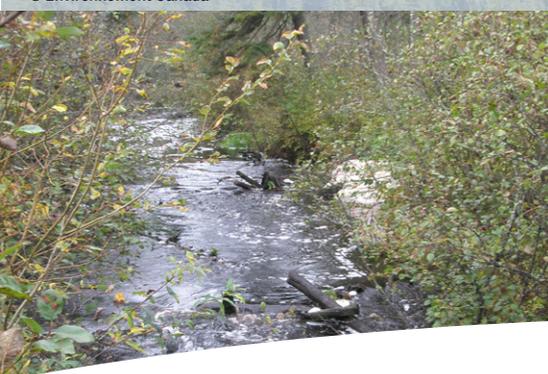
Dans les années 1990, les gouvernements provincial et fédéral ont établi de nouvelles limites pour les eaux usées des fabriques de pâtes et papiers. Aujourd'hui, les eaux usées de ces fabriques doivent respecter des exigences sévères et ne peuvent entraîner la mort des poissons et des insectes aquatiques. C'est pourquoi les eaux de la baie Jackfish ne sont plus toxiques pour les poissons et la santé des populations de poissons locales s'est améliorée.

Étant donné qu'on a su répondre aux principales préoccupations, Environnement Canada et d'autres membres de l'équipe du Plan d'action ont récemment reconnu la baie Jackfish comme secteur en voie de rétablissement.

Ruisseau Blackbird
© Environnement Canada

Surveillance des poissons dans le SP de la Baie Jackfish
© Environnement Canada

Baie Jackfish
© Environnement Canada



Dans un secteur en rétablissement,

toutes les mesures de rétablissement prioritaires du SP ont été réalisées mais l'environnement a besoin de plus de temps pour se rétablir naturellement. Les organismes gouvernementaux continuent de surveiller les conditions environnementales afin de confirmer que le rétablissement a bien lieu. Un plan de surveillance est mis en œuvre afin de guider la cueillette de données. Si le rétablissement ne se déroule pas comme prévu, les organismes peuvent envisager des mesures additionnelles. En 1999, le havre de Spanish a été le premier SP au Canada à être reconnu comme un secteur en voie de rétablissement.

D'ÉNORMES PROGRÈS DANS LE SP DU FLEUVE SAINT-LAURENT

Le SP du fleuve Saint-Laurent s'étend sur une portion d'environ 80 kilomètres du fleuve Saint-Laurent, du barrage hydroélectrique Moses-Saunders (juste en amont de Cornwall, en Ontario) à l'exutoire est du lac Saint-François, au Québec.

Le secteur riverain de Cornwall a été le théâtre d'activités industrielles pendant plus de 100 ans. L'eau, les sédiments et les poissons contaminés au mercure, aux BPC et aux autres métaux sont le résultat de la nature qui s'est détériorée pendant longtemps dans ce SP. Bien que la grande majorité des sources de contamination aient été éliminées, l'impact de ces contaminants continue de se faire sentir dans l'environnement aquatique du SP.

Afin de restaurer et de protéger le SP du fleuve Saint-Laurent, les gouvernements du Canada et des États-Unis ont reçu le mandat d'élaborer et de mettre en œuvre des plans d'action indépendants en partenariat avec leurs communautés locales respectives.

Des progrès de taille ont été accomplis en vue de relever les défis environnementaux dans le SP, particulièrement dans les domaines de la protection et du rétablissement de l'habitat des poissons et des espèces sauvages, dans la réduction des eaux de ruissellement des sources rurales non ponctuelles et dans la réduction des rejets de sources municipales et industrielles. On note, parmi les réalisations, le plan de contrôle de la pollution à Cornwall, le démantèlement des installations industrielles près du fleuve, l'élaboration de plans de gestion des pêches pour le fleuve, les affluents et le lac St-François, bon nombre de projets de restauration de secteurs et de terres humides et d'amélioration d'habitats près des berges ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de gestion des sédiments de Cornwall.

Suite à la page suivante

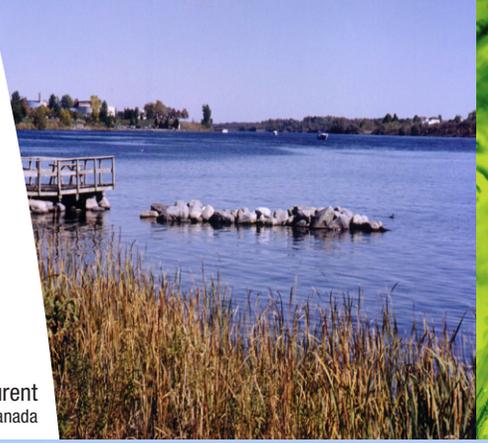
La stratégie de gestion des sédiments de Cornwall

La stratégie de gestion des sédiments de Cornwall est un plan de gestion à long terme des sédiments historiquement contaminés dans trois zones du fleuve Saint-Laurent à Cornwall. Le rétablissement naturel continu, les contrôles administratifs et la surveillance environnementale à long terme font tous partie de cette stratégie, élaborée à partir d'un consensus scientifique de partenaires communautaires, de groupes environnementaux et des gouvernements fédéral/provincial, municipal et Mohawk. Pour obtenir plus de renseignements à cet égard, veuillez visiter le site de l'Office de protection de la nature de la région de Raisin (information en anglais seulement) :

www.rrca.on.ca/view.php?id=40

Aujourd'hui, le fleuve Saint-Laurent s'est rétabli à la hauteur de Cornwall et toutes les mesures prioritaires en vue du retrait de la liste des SP ont été réalisées. Les populations de poissons et d'espèces sauvages sont en croissance et le fleuve accueille une communauté très productive et diversifiée de vie aquatique. Les balbuzards pêcheurs, autrefois menacés, reviennent dans cette région pour y faire leurs nids, un signe évident que l'environnement est en voie de rétablissement. Environnement Canada et d'autres membres de l'équipe du plan d'assainissement recueillent des renseignements de la population et des intervenants locaux afin de déterminer si la section canadienne du SP du fleuve Saint-Laurent est prête à être radiée (retirée de la liste des secteurs préoccupants des Grands Lacs).

Fleuve Saint-Laurent
© Environnement Canada



LE SAVIEZ-VOUS?

Depuis 1989, Environnement Canada a octroyé dans le cadre du Fonds de durabilité des Grands Lacs plus de 3,6 millions de dollars pour financer des projets axés sur la mise en œuvre de mesures correctives pour assainir et restaurer le SP du fleuve Saint-Laurent. Parmi les exemples de projets, notons la création de terres humides au parc de Charlottenburg; l'évaluation aquatique des pratiques de gestion exemplaires pour la restriction de bovins; la mise en œuvre de la Stratégie d'habitat naturel; la restauration d'un tributaire du lac St-François; l'évaluation de contamination de bactéries et le redressement; le rétablissement de l'habitat des poissons et le programme de réinspection septique.

Les rois mystiques survolent le majestueux fleuve St-Laurent

Les Balbuzards pêcheurs (*Pandion haliaetus*) ou « Aigles pêcheurs » sont d'imposants oiseaux de proie qui vivent en Amérique du Nord. Nommée ainsi d'après Pandion, dieu grec d'Athènes qui fut transformé en aigle, cette espèce occupe le rang le plus élevé du réseau alimentaire aquatique.

Comme les Balbuzards pêcheurs se nourrissent presque exclusivement de poissons, ils vivent généralement près des côtes maritimes et le long des rivages des grands lacs, rivières et fleuves. Si vous habitez près du lac St-François, vous aurez peut-être remarqué leurs grands nids de branches au faite d'arbres morts, sur des structures d'aide à la navigation ou sur plusieurs plates-formes artificielles de nidification installées dans la région.

Malheureusement, entre 1950 et 1970, les populations de Balbuzards pêcheurs ont diminué de façon dramatique en Ontario en raison de l'usage accru de pesticides, particulièrement le DDT, à l'origine de l'amincissement des coquilles d'œufs et de leur susceptibilité à la rupture avant l'éclosion. Avec l'interdiction du DDT en 1974, bon nombre de régions ont commencé à voir réapparaître cette espèce.

Grâce à l'appui financier du Fonds de durabilité des Grands Lacs d'Environnement Canada et d'autres partenaires, l'Office de protection de la nature de la région de Raisin a entrepris depuis 2005 de surveiller la population locale dans le SP du fleuve St-Laurent. À l'époque, un objectif de cinq années consécutives de reproduction efficace des Balbuzards pêcheurs avait été fixé.

Entre mai et août, chaque semaine, l'Office de protection de la nature de la région de Raisin visitait les sites de nidification et notait la présence d'adultes et le nombre de jeunes oiseaux. En 2008, neuf paires actives de Balbuzards pêcheurs en nidification ont été identifiées au sein du SP, produisant ainsi un total de sept nouveaux oiseaux. Ces résultats sont encourageants! La surveillance s'est poursuivie tout au long de 2010 et un plan à long terme sera élaboré afin de garder un œil sur le rétablissement du SP du fleuve St-Laurent dans le cadre des relevés de population de cette importante espèce indicatrice.

Pour obtenir plus d'information sur les secteurs préoccupants des Grands Lacs, veuillez visiter www.ec.gc.ca/raps-pas ou nous faire parvenir un courriel à raps.pas@ec.gc.ca



Balbuzard pêcheur
© Environnement Canada

N° de cat. : En162-2/1F-PDF
ISSN 1925-3605

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec TPSGC au 613-996-6886 ou à droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Photos : © Environnement Canada – 2010-2011

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le ministre de l'Environnement, 2011

Also available in English